



NEUVIÈME ANNÉE. VOLUME XVII, No 7.

Samedi, 14 Février 1891.

La SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1448, B. P.



IMPRIMERIE ANT. ROBERT

Livres, Factums, Pamphlets, En-Tetes de Compte,
Cartes d'affaire, Lettres Funéraires, etc.

SPÉCIALITE : Ouvrages pour fabriques, collèges, couvents, souvenirs d'or
dination, images funéraires, etc. Exécutés promptement et à bas prix.

191 et 193, RUE ST-URBAIN, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 " à 9.30 " "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par
Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les
Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Pro-
vince de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour
prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang).

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la
gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près,



LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,

No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

NOUVEAUX RESSORTS DE PORTE " ECLIPSE "

Fermant les portes même les plus lourdes sans bruit. BASOIRS dit « Surveyer » garantis, prix \$1.25. SERRURES de sûreté, CLANCHES en cuivre ou en bronze, CADENAS inrochetables, VEROUX, etc. COUTELLERIE, ARGENTERIE, PATINS, etc., chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD.

ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boîte 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDÉE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude " BEAUPRÉ " pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.**

120, RUE ANNE, - MONTREAL

PIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	16 FEVRIER	— Ste-Adèle.
MERCREDI	18	— St-André d'Argenteuil.
VENDREDI	20	— Ste-Monique.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	15	Février	— 1er du CARÈME, 1 cl., sem.
LUNDI	16	"	— Conv. de S. Paul, Ap., d. m.
MARDI	17	"	— S. J. Chrysostôme, E. D., d.
MERCREDI	18	"	— 4 T. S. Siméon, E. M., d.
JEUDI	19	"	— De la Férie.
VENDREDI	20	"	— 4 T. SS. L. et C. de N. S. J. C., d. m.
SAMEDI	21	"	— 4 T. De la Férie.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

DIMANCHE 15. Annonce des Quatre-Temps. Annonce de l'anniversaire de l'élection de Léon XIII

CATHEDRALE. — Jeudi 19, à 7 h. du soir, ouverture de l'exposition des Saintes Reliques.

VENDREDI 20, à 7 h. grand'messe en l'honneur des Saintes Reliques.

Eglise St-Joseph, rue Richmond. — Dimanche 15, vêpres à 7 h. suivies des exercices de la confrérie St-Joseph, recommandation aux prières, sermon et salut.

Mercredi 18, à 7 h. messe à l'autel de la confrérie, pour les associés vivants et défunts.

Jeudi 19, exercice du Rosaire.

Tous les soirs pendant le carême à 7 h. récitation du chapelet, instruction et salut.

Le vendredi à la même heure, chemin de la croix.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédaction : { M. l'abbé J. M. Emard.
 { M. l'abbé P. N. Bruchési.

Administration : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1891. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des huit années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet au directeur, à l'Archevêché. Prix : \$8.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE DIRECTEUR.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

9me Année.

SAMEDI, 14 FEVRIER 1891.

Vol. XVII, No 7.

SOMMAIRE :

I. Premier dimanche du carême. — II. Les salles d'asile. — III. Le Rév. Père Maisonneuve. — IV. Le centenaire de saint Louis de Gonzague. — V. Missions canadiennes du McKenzie. — VI. Nécrologie. — VII. Exercice du mois de St-Joseph. — VIII. Chronique. — IX. D'esclavage au Congo, suite.

PREMIER DIMANCHE DU CAREME

« Les uns iront au supplice éternel, les autres à la vie éternelle (S. Matt., xxv.) »

I. Il n'est point de vérités plus clairement révélées, plus fréquemment répétées que celles qui regardent les fins dernières de l'homme. L'Eglise nous les rappelle en ces jours de pénitence, afin qu'au souvenir des justices de Dieu, nous usions saintement des grâces de la vie présente. Dans la séparation définitive des justes et des méchants qui doit s'accomplir, chacun sera rétribué selon ses œuvres. Les uns tomberont dans les ténèbres qu'ils auront préférées à la lumière ; et c'est là, ajoute l'Evangile qu'il y aura des grincements de dents ; c'est là que le ver qui ronge ne meurt pas, et le feu qui consume ne s'éteint pas. Les autres iront à la vie éternelle où il n'y aura plus ni larmes, ni travail, ni affliction.

En face de ces deux issues de notre vie, c'est à nous de choisir. La vie et la mort sont devant vous, disait Moïse à son peuple ; ce que vous aurez choisi vous sera donné.

Il Nous serons placés par la sentence finale parmi les élus ou parmi les réprouvés, selon la direction que nous aurons suivie sur la terre. Si nous renonçons à nous-mêmes pour nous dévouer à l'amour de Dieu et du prochain, si nous unissons nos peines à la croix de Jésus-Christ, si nous marchons comme lui dans la ligne droite de l'obéissance, nous serons couronnés avec les bienheureux. Quand à ceux qui vivent pour le monde ou pour eux-mêmes, qui transgressent la loi de l'amour et de la charité ; ou qui, abattus par le découragement, tombent et ne se relèvent point, ceux-là resteront exclus de la société des enfants de Dieu.

Vivons de telle sorte que, toujours fidèles à la grâce, nous entendions au dernier jour ces paroles ravissantes ; Venez, les béniis de mon Père ; entrez en possession du royaume qui vous a été préparé dans l'éternité !

LES SALLES D'ASILE

Nous possédons à Montréal plusieurs salles d'asile qu'on ne connaît malheureusement pas assez, et qu'on encourage trop peu. Les parents qui y envoient leurs enfants s'en félicitent ; ils pourraient être beaucoup plus nombreux. On l'a dit avec raison : l'institution des asiles, sous le double rapport des bienfaits immédiats qu'elle apporte, et des améliorations qu'elle prépare dans le système général de l'instruction, est l'une des institutions les plus remarquables de l'époque.

La salle d'asile tient le milieu entre le foyer domestique et l'école primaire. Elle a été fondée non pour faire suivre à l'enfant un programme régulier d'études, mais pour lui donner les premières notions que sa petite intelligence peut recevoir, pour exercer sans fatigue ses facultés qui s'éveillent, pour l'habituer de bonne heure à obéir, à se montrer aimable, à ne pas écouter ses caprices, pour lui faire aimer la vertu et pratiquer ses devoirs envers Dieu et envers le prochain.

Certes, voilà bien déjà un programme sérieux et difficile. C'est vrai, mais n'est-il pas exigé par toute éducation chrétienne, et n'est-ce pas ce que le père et la mère doivent s'efforcer de réaliser au sein de la famille ? Combien cependant se trouvent dans

l'impossibilité de remplir ce devoir comme il convient ! Le père est tout le jour à ses occupations du dehors, la mère se donne aux soins multiples du ménage ; ses enfants sont souvent nombreux ; comment accorder à chacun l'attention désirable ?

Dans la salle d'asile, la religieuse supplée à la mère, elle lui vient en aide pour accomplir la grande œuvre de la première formation de l'enfance, formation importante dont dépendra peut-être toute la vie.

Nous avons visité ces classes et nous avons pu constater les étonnants résultats qu'on y obtient. La bonne tenue des petits élèves — quelques-uns ont à peine trois ans — vous charme. Ensemble ils récitent leurs prières qu'ils savent par cœur et parfaitement ; la joie illumine leurs fronts candides. La classe commence : silence admirable, silence modèle. Vous les interrogez sur le catéchisme, sur les fêtes religieuses, sur l'histoire sainte, sur l'arithmétique, sur la musique, ils vous étonnent par leurs réponses. On leur a appris tout cela avant qu'ils sachent lire dans les livres. On leur a parlé, on a frappé leur imagination par des récits, leurs yeux par des images, ils ont compris, ils ont retenu ; rien de plus simple, et, de retour à la maison ils raconteront simplement, naïvement à leurs parents des choses que peut-être leurs parents ne savaient pas ou avaient oublié. La salle d'asile développe donc l'esprit et le cœur de l'enfant par des exercices gymnastiques, par mille amusements ingénieux, elle développe aussi leurs membres, de sorte qu'elle lui donne on peut dire, à la fois, la science — il n'y aurait que la science du catéchisme, n'est-ce pas la plus importante et la plus belle de toutes ? — la piété, et la santé.

Le quatrième commandement lui est particulièrement enseigné : Les désobéissances, nous assure-t-on, les entêtements, les réponses grossières sont inconnus à la salle d'asile : l'enfant apprend là le grand devoir de l'obéissance. Plus d'une fois aussi l'occasion lui est offerte de pratiquer envers ses petits compagnons la charité, la bienveillance, la bonté : en voilà plus qu'il n'en faut, il nous semble, pour faire aimer à nos familles cette institution qui s'intitule modestement une salle d'asile et qui est en réalité une grande école de respect et de vertu.

LE RÉV. PÈRE MAISONNEUVE

Un vétéran des missions du Nord-Ouest et un invalide !

Le R. P. Maisonneuve, Oplat de Marie Immaculée, a fait ses premières armes et conquis ses grades dans les mêmes campagnes que le R. P. Pascal, son compatriote et son confrère en religion, dont nous avons salué le passage, il y a quelques mois.

Il quittait la France à l'âge de vingt-quatre ans, au lendemain de son ordination sacerdotale, le 11 mai 1848. Le voilier qui le portait mit cinquante-deux jours à faire le voyage de Marseille à New-York.

Le jeune missionnaire s'achemina dès la fin de juillet sur Chicago, par la voie des grands lacs, puis remonta le Mississipi jusqu'à St-Paul, Minnesota.

La grande ville d'aujourd'hui comptait alors trois missions ; Minneapolis, sa voisine et sa rivale, un seul toit !

De là jusqu'à Winnipeg, la prairie, immense et déserte, qu'on traversait en charrette ou en chariot, sur une route battue comme un sentier, à travers les grandes herbes.

Le Père eut pour guile et pour cocher, dans ce désert, un vieux Canadien, du nom de Repentigny, qui avait autrefois conduit à Vancouver Mgr Demers. Il atteignit St Boniface après dix-sept jours de voiture et y passa deux ans auprès de Mgr Provencher.

En 1850, il fut envoyé à sept cents milles de là à l'Île à la Croix, mission ouverte par le R. P. Taché, qui la quittait l'année suivante pour aller recevoir la consécration épiscopale.

Il passa trois années dans ce poste. Revenu malade à St-Boniface, il y demeura deux nouvelles années, au cours desquelles il fonda la paroisse de St-Norbert, devenue depuis un centre important de colonisation canadienne.

En 1855, il fut envoyé en plein Nord-Ouest, à la mission du lac Labiche, visitée pour la première fois par M. Thibault, l'auteur du catéchisme en langue *crié*. Ce fut sa plus longue station : treize ans.

Il n'y prêcha pas seulement l'Évangile. Il y exerça tous les métiers, tour à tour forgeron, maçon, menuisier. Des maux de

tête continuel, lui interdisant l'étude, lui firent chercher dans ces travaux manuels, un soulagement et une occupation.

Il peupla sa solitude de chevaux et de bêtes à cornes. Il y introduisit le premier poêle et la première charrette. Je suppose qu'il s'y construisit aussi un garde-manger, car il raconte qu'il dut, dans les premiers temps de son séjour, faire un trou dans la terre, sous son lit de camp, pour protéger contre la gèle des jours froids sa provision de pommes de terre.

Pionnier quand il le fallait, ce fut lui qui commença à percer à travers les forêts la route qui va du lac Labiche au Fort Pitt, courant un espace de deux cents milles.

Aujourd'hui procureur des missions à St-Boniface, il instruit de son expérience et charme de ses souvenirs les jeunes et vaillants missionnaires qui s'élancent sur les traces de leurs aînés et continuent leur œuvre.

Affecté d'une surdité complète, il porte continuellement sur lui de petites tablettes qu'il présente à ses interlocuteurs. Ils y inscrivent les questions qu'ils veulent lui faire, les réponses qu'ils lui donnent et je suppose aussi le chiffre des offrandes qu'ils lui promettent.....

Le R. P. Maisonneuve qui accompagne dans son voyage à Montréal Mgr l'archevêque de St Boniface est l'hôte des RR. PP. Oblats.

G. B.

LE CENTENAIRE DE SAINT LOUIS DE GONZAGUE

Lettre Apostolique de N. T. S. P. le Pape Léon XIII

LEON XIII PAPE

A tous les fidèles du Christ qui liront cette lettre, salut et bénédiction apostolique.

C'est assurément un fait bien heureux que la mémoire de saint Louis de Gonzague doive être pieusement célébrée, le 21

juin de cette année, par des fêtes solennelles, à l'occasion du troisième centenaire de sa sainte mort. Nous avons appris que cet événement, dont on ne saurait trop se réjouir, a enflammé d'un admirable amour de la religion et d'un zèle ardent les âmes des jeunes gens chrétiens, qui y trouvent l'occasion la plus favorable pour témoigner de mille façons leur dévotion et leur vénération au patron céleste de la jeunesse. Et cela, on le voit se produire non seulement dans le pays où saint Louis de Gonzague naquit pour la terre et pour le ciel, mais partout où son nom et la renommée de sa sainteté se sont répandus. Nous, habitué dès notre tendre jeunesse à vénérer avec un zèle tout particulier l'angélique jeune homme, nous avons ressenti une joie très douce en apprenant ces faits. Nous espérons donc et nous avons confiance qu'avec l'aide de Dieu ces fêtes ne resteront pas sans fruits pour les chrétiens et surtout pour les jeunes gens. Ces derniers, en effet, rendant des honneurs à leur patron céleste, ne pourront pas manquer de songer aux grandes vertus dont il a donné aux autres, durant sa vie, un si haut exemple. Et il est à espérer que, lorsqu'il méditeront et admireront ces vertus, ils auront, Dieu aidant, le désir de former leur esprit et leur cœur à cet exemple et de devenir meilleurs en l'imitant.

Il serait certainement impossible de proposer à l'imitation de la jeunesse chrétienne un modèle plus parfait, possédant à un plus haut degré les vertus qui constituent l'ornement que l'on souhaite le plus de trouver dans les jeunes gens. La vie et les mœurs de saint Louis de Gonzague peuvent, en effet, fournir aux jeunes gens de nombreux enseignements, leur apprenant avec quelle sollicitude ils devront veiller à conserver l'innocence et l'intégrité de leur vie, avec quelle persévérance ils devront châtier leur corps pour apaiser l'ardeur des passions, combien ils devront dédaigner les richesses et les honneurs, dans quel esprit et avec quelle énergie ils devront se livrer aux études et à l'accomplissement de tous les autres devoirs et obligations de leur âge, enfin, ce qui est de nos jours surtout de la plus haute importance, avec quelle affection filiale ils devront rester attachés à l'Eglise et au Siège Apostolique.

L'angélique jeune homme, en effet, aussi bien quand il habitait encore la maison paternelle que quand il se trouvait comme page à la cour royale de Madrid, ou quand il se consacrait aux études et aux exercices de piété, alors que, après avoir renoncé

aux avantages de son rang princier, il était entré dans la Compagnie de Jésus, où il se réjouissait de ce que l'accès des honneurs lui étant interdit, comme il l'avait tant désiré, il pouvait consacrer sa vie entière au salut des âmes, s'est montré, dans toutes les circonstances de sa vie, digne de tout éloge plus que nul autre et a laissé des exemples illustres de sainteté. C'est pourquoi ceux qui dirigent l'éducation et l'instruction de la jeunesse chrétienne agissent très sagement en lui proposant saint Louis de Gonzague comme modèle à imiter, se conformant ainsi aux intentions de Notre prédécesseur Benoît XIII, qui a désigné saint Louis comme principal patron céleste de la jeunesse adonnée aux études.

Les sociétés de jeunes gens catholiques qui se sont formées non seulement dans les villes d'Italie, mais aussi en d'autres pays, dans le but de célébrer avec une dévotion toute particulière cette fête de saint Louis de Gonzague, sont donc dignes de tout éloge. Nous savons quels efforts elles font pour faire en sorte que la mémoire de l'angelique jeune homme soit honorée, à cette occasion, dans le monde catholique tout entier, et comment elles cherchent à obtenir, par tous les moyens en leur pouvoir, que les pèlerinages qui devront être entrepris soit à la patrie de saint Louis, soit à cette ville qui conserve ses chastes dépouilles, se distinguent autant par la piété que par le nombre des pèlerins.

Aux petits garçons même, comme Nous l'avons appris, et aux petites filles a été offert le moyen de consacrer à saint Louis les préférences, pour ainsi dire, de leur amour et de leur piété; on a répandu partout, à cette effet, des feuilles déjà signées de noms augustes dans lesquelles eux et leurs parents peuvent s'inscrire comme les dévots de saint Louis.

Nous désirons vivement que cette ardeur si louable appliquée à un but si excellent, ces résolutions et ces vœux si saints aient, avec l'aide de Dieu, un résultat heureux. En attendant, comme Nous avons été prié de nouveau de vouloir, pour le plus grand bien des âmes, enrichir et honorer cette fête des trésors célestes de l'Eglise, Nous avons jugé bon de faire droit à ces pieuses instances.

C'est pourquoi, par la miséricorde de Dieu tout-puissant et appuyé sur l'autorité de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul, à tous et à chacun des fidèles de l'un et de l'autre sexe qui, ayant

pris part chaque jour aux prières du *triduum* ou cinq fois au moins à celles de la neuvaine qui doivent être célébrés avant la solennité de saint Louis, aux jours qui seront fixés par l'Ordinaire du lieu, et au jour même de la fête ou à l'un des jours susdits à leur choix, vraiment pénitents, s'étant confessés et ayant communié, visiteront dévotement une église ou un oratoire public quelconque dans lequel se célébrera la fête de saint Louis, et là prieront Dieu pieusement pour la concorde des princes chrétiens, pour l'extirpation des hérésies, pour la conversion des pécheurs et pour l'exaltation de notre sainte mère l'Eglise, Nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur l'indulgence plénière et la rémission de tous leurs péchés.

A ces mêmes fidèles qui, au moins contrits de cœur, auront accompli les pèlerinages dont il est parlé plus haut, et aussi aux petits enfants, suivant leur capacité, et à leurs parents qui auront donné leurs noms pour se mettre sous le patronage de saint Louis, pourvu qu'ils assistent comme il vient d'être dit au *triduum* et à la neuvaine, Nous concédons, dans la forme accoutumée de l'Eglise, une indulgence de sept ans et sept quarantaines.

Nous accordons que toutes et chacune de ces indulgences, rémissions des péchés et remises de peine, puissent être appliquées par mode de suffrage aux âmes des fidèles qui ont quitté cette vie unies à Dieu dans la charité.

La présente valable seulement pour cette année.

Nous voulons que les transcriptions et les copies même imprimées de la présente Lettre, signées de la main d'un notaire public et munies du sceau d'un ecclésiastique constitué en dignité, obtiennent la même foi que si la présente Lettre elle-même était produite ou montrée.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 1er janvier 1891. De Notre Pontificat, la treizième année.

M. Card. LEDOCHOWSKI.

MISSIONS CANADIENNES DU MCKENZIE

Voilà plusieurs récits de nos religieuses missionnaires canadiennes que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs depuis

quelque temps. Nous sommes persuadés qu'ils ne se lassent point. Ces récits nous parlent avec simplicité de nobles entreprises et de grandes œuvres accomplies. Ils nous disent le courage de nos compatriotes, les sacrifices et les privations qu'elles s'imposent pour étendre au loin le règne de Dieu. Ces humbles pages nous apparaissent toujours comme des titres de gloire pour notre nationalité. Celle qui suivent nous ont été communiquées par un prêtre à qui elles ont été adressées de l'Hôpital du Sacré-Cœur, Rivière McKenzie. Elle sont datées du 25 novembre 1890 et ne sont arrivés à Montréal que ces jours derniers.

« J'aurais désiré, M. le curé vous remercier plus tôt des étoffes et des vêtements que vous nous avez envoyés pour nos orphelins et nos orphelines. Mais hélas ! nous n'avons pas de malle journalière à la Rivière McKenzie et quelques lignes que je suis si heureuse de vous adresser aujourd'hui, ne vous arriveront qu'au mois de février. Heureusement, les prières de nos orphelins, unies aux nôtres, parviennent en moins de temps au trône de notre Père céleste, qui répandra sur vous, monsieur le curé, en retour de votre charité envers nos pauvres enfants des bois, ses bénédictions les plus abondantes, ses plus précieuses faveurs.

L'envoi de ces étoffes ne pouvait nous arriver plus à propos, car outre nos cinquante orphelins ou orphelines, il nous faut souvent fournir quelques vêtements aux Sauvages qui demeurent dans les bois, où depuis quelques années la chasse devient presque nulle.

Ces pauvres Indiens s'habillent ordinairement en cuir ! et les animaux s'éloignant toujours, il leur faut recourir à la charité pour se garantir du froid excessif de nos quasi interminables hivers. Lorsque la disette s'y joint et que nous les voyons arriver comme des squelettes ambulants, oh ! que nous désirerions être riches pour soulager de si grandes misères !

Nous avons actuellement trente-six filles et quatorze garçons ; ces derniers sont toujours en moindre nombre que les premières car, comme il doivent s'habituer dès leur bas âge à la rude vie des camps pour devenir de bons chasseurs, les parents ne nous les confient qu'assez difficilement.

Nous en avons de six tribus différentes dont voici les noms peu poétiques : Montagnais, Esclaves, Couteaux-Jaunes, Plats-Cotes de chien, Peaux de Lièvres et Loucheux. Nous les recevons à tout âge et nous gardons les filles jusqu'à l'époque de leur mariage.

Ils nous arrivent dans toutes les conditions, les uns à moitié nus, les autres, couverts de haillons remplis de vermine. L'année dernière au mois de mai, nous avons reçu une petite fille à peine âgée de deux ans, dont la mère était morte de peine et de privations après avoir été abandonnée de son mari. L'enfant fut recueillie par son grand-père maternel qui fit un voyage de 180 milles en canot d'écorce pour venir nous la confier. C'est la plus petite de nos orphelins, et il va sans dire que c'est la Benjamine de la (famille) maison.

Quelques mois plus tard, un petit garçon de six ans nous arrivait et quoique nous fussions déjà très à l'étroit, il fallait bien lui trouver une place. Sa mère était devenue folle de douleur en voyant mourir son dernier né sans baptême. Je pourrais dire que la réception de chaque nouvel enfant me fournirait le sujet d'une bien triste histoire.

Ces enfants ont tous les jours cinq heures de classe pendant lesquelles ils apprennent le français et l'anglais; ceux qui ont peu de talents n'apprennent qu'à lire et à écrire en langue Sauvage. Entre les classes, on les habitue aux travaux domestiques, ainsi qu'à la couture, au tric, à la confection des souliers (mocassins) selon leur âge et leurs aptitudes.

Le chant occupe une grande place dans leur éducation. Ici, tout le monde chante, jusqu'aux plus petites. Le plain-chant, les cantiques français et montagnais, les chansons françaises et anglaises se font entendre journellement, et selon la nationalité des rares visiteurs que nous recevons, elles chantent « God save the Queen »; « Hail Columbia »! « Vive la France »! ou « Vive la Canadienne. » Un de leurs amusements favoris les jours de congé, est de chanter la grand'messe pendant laquelle elles entonnent gravement le *Credo* et le *Gloria* qui se continuent à deux chœurs. Les voix fausses sont inconnues parmi elles.

Veillez me pardonner ces détails, Monsieur le curé, mais il me semblait qu'en retour de votre charité envers ces chers enfants je vous devais un petit aperçu de notre œuvre.

Veillez agréer de nouveau les hommages respectueux et reconnaissants de la petite communauté des sœurs Grises de la Rivière MacKenzie

NECROLOGIE

Le R. P. Herménégilde Brunet, O. M. I.

Nous apprenons avec douleur la mort du Rév. P. Herménégilde Brunet, O. M. I., Missionnaire, arrivée le 17 novembre dernier au Fort Dunvegan, Territoires du Nord-Ouest. Une lettre partie du Fort le 21 novembre pour nous transmettre cette nouvelle, n'est arrivée à Lachine que la semaine dernière.

Né à la Pointe-Claire en octobre 1862, le Rév. Père Brunet, contracta dans sa jeunesse, sous l'influence des bons exemples qu'il rencontrait au foyer paternel, des habitudes de vertu dont il ne se départit jamais.

Au collège Bourget à Rigaud où il commença ses études classiques, et au collège de St-Laurent où il les finit, il édifica ses confrères et il se rendit agréable à tous par sa douceur et son obligeance. Né avec un cœur très-généreux, il résolut, à la suite de ses études, de se donner entièrement à Dieu et au salut des âmes les plus abandonnées. Il se fit Oblat de Marie Immaculée. Son ordination eut lieu le jour de Pâques, 1890, à Archeville, diocèse d'Ottawa, et deux mois après, il dit adieu à sa famille et à ses amis, et il s'en alla dans les missions des sauvages du Nord-Ouest.

D'une santé faible, et fatigué du voyage, il arriva malade au fort Dunvegan le 11 septembre, et deux mois après, il était emporté par la phthisie.

Le 14 novembre, après avoir entendu la sainte messe, avec une grande difficulté, il demanda et reçut les derniers sacrements, et le lendemain il mourut avec la résignation et la paix d'un prédestiné. Son corps repose à côté du Frère Thouminet, missionnaire, mort en 1880.

Lundi dernier, un service a été chanté à la Pointe-Claire, pour le repos de son âme.

Le R. F.-X. Rabeau son professeur au collège Bourget officiait, assisté de M. J. B. Bourget, curé de Ste-Geneviève et de M. J. O. Dubois, curé de l'Île Bizard, comme diacre et sous-diacre. Un grand nombre de ses amis et de ceux qui l'ont connu y sont venus prier.

La *Gascogne* ayant éprouvé un retard considérable, Monseigneur l'archevêque n'a pu arriver à Montréal que jeudi ; nous avons dû en conséquence remettre à la semaine prochaine le compte-rendu de la réception faite à Sa Grandeur.

EXERCICES DU MOIS DE ST JOSEPH

1^o Ces exercices durent 31 jours ; — on peut ou bien les pratiquer pendant le mois de mars ; ou bien les commencer de manière à les terminer le 19 mars, c'est-à-dire les commencer le 16 février (ou le 17, quand l'année est bissextile).

Ces deux méthodes sont également approuvées par le Saint-Siège ; et lorsque la semaine sainte tombe dans le mois de mars, comme cette année 1891, les exercices publics de cette devotion étant impossibles dans les églises, et peu convenables dans les communautés, il vaut bien mieux suivre la seconde méthode. (S. C. des Indulg. 18 juillet 1877).

2^o *Trois cents jours d'indulgence* sont accordés pour chaque jour du mois de St-Joseph ; de plus une indulgence plénière une fois dans le courant du mois, pourvu que l'on se confesse, que l'on communie et que l'on prie selon les intentions du Souverain Pontife. (12 juin 1855).

3^o Une pratique pieuse quelconque suffit pour gagner l'indulgence quotidienne. (27 avril 1865).

4^o Si la fête de St-Joseph tombe pendant la semaine de la Passion, la statue doit être voilée dans l'Eglise comme toutes les autres ; mais rien n'empêche que l'on continue à brûler des cierges, à orner l'autel, et à faire les prières, comme quand elle était découverte.

En dehors des églises et des oratoires où l'on dit la messe, on n'est pas obligé de voiler la statue.

CHRONIQUE

—Un énergique et dévoué Français, ancien élève de Saint-Cyr et officier de l'armée, M. l'abbé Viallet, en religion dom Marie-Cléophas, fonde en ce moment, en Terre-Sainte, un couvent de Trappistes.

Ce couvent s'élèvera au milieu des débris de l'ancienne Emmaüs (aujourd'hui Aмоas, entre Ramleh et Jérusalem), à l'ombre des ruines du sanctuaire, où Notre Seigneur Jésus-Christ, le soir de sa résurrection apparut aux disciples.

La présence des Trappistes, ces religieux amis de la terre et si habiles dans l'art de la culture, comme ils l'ont tant de fois prouvé en Belgique, en France, en Algérie et dans la Campagne Romaine, est destinée à régénérer la Palestine, ce pays encore si fertile et qui se couvrirait de verdure ou de moissons, s'il était défriché et cultivé.

* * *

Les journaux annoncent qu'une petite révolution s'est accomplie au vatican. Tous les domestiques italiens du Saint-Père ont été congédiés et remplacés par des étrangers.

Cette mesure a été prise à la suite d'une enquête qui a démontré que M. Crispi entretenait plusieurs agents secrets dans le personnel du Vatican.

* * *

—Le Souverain Pontife, ayant accepté l'arbitrage, qui lui était offert par les deux parties, entre le roi de Portugal et le roi des Belges, au sujet d'une délimitation de frontières en Afrique, a confié l'examen préalable de l'affaire à une commission spéciale de cardinaux et de prélats, avec l'assistance des représentants respectifs du Portugal et de la Belgique, chargés de fournir tous les documents et les éclaircissements nécessaires.

* * *

—Par billet de la secrétairerie d'Etat en date du 16 janvier, le Souverain Pontife a nommé son Evêque le cardinal Mermillod

protecteur de la congrégation de Jésus et de Marie, dite des Eudistes, en remplacement de feu le cardinal Pitra.

* * *

— La cause du vénérable curé d'Ars vient de faire un pas de plus. L'examen de ses écrits, lettres et sermons, est achevé. Il reste encore deux grandes questions, celle de l'héroïcité des vertus et celle des miracles.

* * *

— La quête générale pour la croisade anti-esclavagiste du cardinal Lavigerie a donné de bons résultats à Rome. Le chiffre des offrandes monte à environ 500,000 francs.

* * *

— On donne comme probable la nomination du cardinal Macchi comme archiprêtre de la basilique vaticane ; Le cardinal Howard, archiprêtre actuel, ne laisse aucun espoir de guérison. On craint une issue prochaine et fatale.

* * *

Les révérends Pères Oblats commenceront bientôt à Paris la publication d'une revue qui paraîtra tous les mois par livraison de 36 pages, et qui aura pour titre : *Petites Annales de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*. Cette revue aura un double objet, nous dit la circulaire qui l'annonce, l'apostolat et la piété. Les bureaux de la rédaction seront à Paris, No 26, rue St-Petersbourg.

* * *

— Les conversions se multiplient dans l'Inde, écrit le *Catholic Times* : les Jésuites ont des succès qui rappellent les meilleurs jours des apôtres et les travaux merveilleux des Saints. Un seul Père a donné le baptême à quinze cents personnes en un seul jour ; non loin de là, neuf mille chrétiens, récemment convertis, s'approchaient du banquet eucharistique. Dans un seul district, depuis deux ans d'apostolat, le nombre des convertis s'élève au chiffre de trente mille. D'autre part, le P. Grosjean, S. J., annonce que vingt prêtres belges ont, en deux ans, converti cinquante mille idolâtres.

L'ESCLAVAGE AU CONGO

(Suite).

Et quelle est la condition de l'esclave chez son maître ? Je l'ai dit, on peut le manger. Mais avant de le passer à la broche, son sort est-il pénible ? Mais non. Il doit travailler, sans doute ; mais il mange et boit avec son maître, dont il partage la case. Et l'on ne lésine pas sur le boire et le manger. Que ferait-on d'un esclave exténué par les privations ? N'est-ce pas mieux le bien traiter, afin qu'il y ait plus de graisse et de viande dans le pot qui le cuira ?

Car on en cuit encore. Sans doute, la présence des agents de l'Etat a diminué dans une forte proportion les repas de chair humaine. Les nègres vous jureront même par tous les fétiches qu'on n'en mange plus du tout. Hélas ! ce qui se faisait en plein soleil se pratique maintenant à la faveur des ténèbres. J'affirme envers et contre tous, qu'à tel son sec et court du tambour, vers 10 ou 11 heures de certaines nuit, on peut voir ou entendre des pirogues filer doucement de la rive vers une île du fleuve nommée Lowali. Ecoutez bien, et bientôt vous percevrez le cri d'agonie que jette la victime, lorsque le couteau d'exécution (il a un nom spécial, ce couteau) s'enfonce dans sa gorge ; bientôt s'élève la sinistre lueur du feu où rôtissent les membres dépecés. On mange en silence, on éteint les feux, et l'on revient au village digérer la « nyana » la viande meilleure que toute viande, « que le blanc mangerait, s'il savait comme elle est bonne. »

Mais, dira-t-on, comment l'Etat qui a le droit et la force pour lui, ne s'oppose-t-il pas à ces horreurs ? Et moi je vous réponds que les agents de l'Etat font leur devoir ; ils défendent, ils poursuivent cet affreux cannibalisme. Mais la nuit est si noire à l'Equateur ! Les mangeurs de chair humaine chassés d'une île passent dans une autre. Il y en a des milliers sur le fleuve immense. Et à défaut des îles, n'est-elle pas là, la sombre forêt qui commence à quelques pas de la rive et s'étend à l'infini ?

Ira-t-on déclarer qu'à partir de tel jour, tous les esclaves seront libres ? Fort bien. Mais qu'en fera-t-on ? Que trouveront-ils à manger ? Presque tous refuseront ou retomberont dans un nouvel esclavage.

Et maintenant, l'ai-je décrite à fond, la misère de l'esclavage africain? Non, car il y manque ce trait final tiré de la constitution du mariage. Un homme libre a des épouses et des femmes esclaves. Les épouses sont des femmes libres qu'il a obtenues de leurs parents au prix ordinaire de trois esclaves mâles, une centaine de mitakos, une bouteille et quelques colliers de perles. Quant aux femmes esclaves, achetées dans une tribu éloignée à un prix beaucoup moindre, elles ont perdu leur liberté par la guerre, le vol ou le rapt. Parmi les épouses, l'une, la préférée, jouit sur les autres d'une certaine autorité.

Les femmes esclaves, condamnées d'ailleurs aux plus rudes travaux, ont toujours suspendue sur la tête l'épée de Damoclès. A l'étang de Ndolo, pas bien loin d'ici, lorsqu'une femme libre devient mère, le mari égorge une femme esclave, la fait rôtir sur un grillage en branches de palmier (le même sur lequel on boucane le poisson), et, chaque jour, sert à la mère, pour la fortifier, un peu de viande, la meilleure des viandes, « que le blanc mangerait, s'il savait comme elle est bonne. »

A Mobeka, lorsque le grand chef mourut, une bouche autorisée et digne de foi m'a affirmé qu'on y avait immolé plus de 300 esclaves, je dis plus de trois cents esclaves.

Et maintenant, à ces écrivassiers qui parlent de l'Afrique sans la connaître et qui ont fait à un missionnaire l'honneur d'être contredit pour l'amour de Jésus-Christ, je leur demande si l'Etat indépendant fait bien ou mal en libérant les hommes, les femmes et les enfants qu'il peut nourrir et civiliser? Je leur demande si moi, missionnaire catholique, je fais bien ou mal en achetant cet enfant, pour en faire mon esclave; oui, beaux messieurs, mon esclave, mais comme l'enfant est esclave de son père, ou plutôt comme l'enfant est esclave de sa mère? Car il faut que je l'aime bien, cet enfant, pour avoir quitté pour lui, et mon père, et ma mère, et ma sœur, et mes frères! Cet enfant, je l'élèverai je le ferai travailler, comme moi-même je travaille, et comme mon père me faisait travailler. S'il le faut, je me servirai de la verge pour le corriger, comme ma mère qui m'aimait tant l'a fait pour moi dans mon enfance.

(A suivre)

PRIONS POUR NOS MORTS



C'est une bonne et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.
II Mach., xii, 46.

Sr Félicité Tisseur, (Marie Hyacinthe), des SS. NN. de J. et M.
St-Pierre-Joly, Manitoba.

Sr Sophie Raymond, (Sophie de l'Incarnation).

Philomène Duhamel, épouse de Calixte Perrault.

DE PROFUNDIS.

ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc,

No 15 RUE ST-VINCENT - - MONTREAL

Vis-à-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure, Réglage, etc. Prix modérés.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. I. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Égouts Écossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Très Réduits.

Spécialité : Cercueils doubles en marbre,

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 208, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANCTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME - - MONTREAL.

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le quarante-troisième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 18 Février 1891, à 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS: \$55,000,00

GROS LOT: UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS :

1 Immeuble de	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 do	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements.....	200.00	6,000.00
60 do	100.00	6,000.00
200 Montres d'or.....	50.05	10,000.00
<i>LOTS APPROXIMATIFS</i>		
100 Montres d'argent.....	25.00	2,500.00
100 do do	15.00	1,500.00
100 do do	10.00	1,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Serviettes de toilette.....	5.00	5,000.00

2607 lots valant \$55,000.00

\$1.00 LE BILLET

A. A. AUDET, Secrétaire.

Bureau : No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 24 RUE VITRE No 24

MONTREAL.

GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

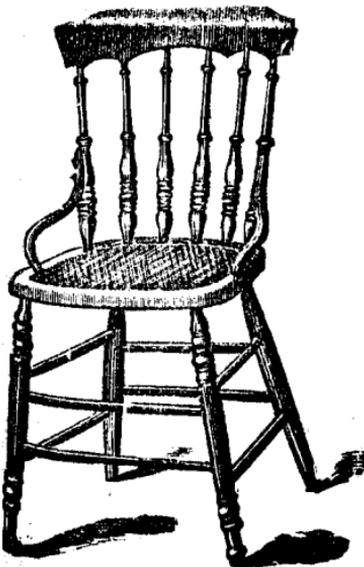
Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.



JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MANS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 878 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.

ETABLIE EN 1825.

DE EDMBOURG. ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,600,000 | Revenu annuel, \$1,450,000
Bonns distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

16 et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.

Téléphone No 1399.

PRIX MODÉRÉS.

Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRERE,

MARCHANDS de BOIS de SCIAGE

92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
TELEPHONE No. 106.
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER,

Poseur d'Appareils à Eau Chaud,
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO

MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers, Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.